



L'action internationale des collectivités territoriales dans les zones géographiques prioritaires de la diplomatie française :

À la recherche de nouvelles synergies ?

Les Rendez-Vous de la Diplomatie des Territoires

Cités Unies France et ses partenaires accompagnent depuis 50 ans les collectivités territoriales françaises dans l'élaboration de stratégies de coopération décentralisée multilatérales pour répondre aux grandes problématiques de notre temps.

Les collectivités territoriales interviennent actuellement dans un contexte géopolitique marqué par des crises multiformes qui les conduisent à revoir leurs modalités d'action et à accorder une importance croissante à la maîtrise des enjeux et des outils de la diplomatie.

Ainsi, longtemps considérée comme un « domaine réservé » du chef de l'État et du gouvernement, l'action « diplomatique internationale » est devenue, par la pratique de la coopération décentralisée, une prérogative connaissant des développements locaux.

Ce colloque s'inscrit dans un cycle de conférences des « Rendez-Vous de la Diplomatie des Territoires », initié par Cités Unies France en 2023 pour mieux comprendre et valoriser les complémentarités des différentes diplomaties, gouvernementale et parlementaire, avec la diplomatie des territoires ou action internationale des collectivités territoriales.

NOTE DE CADRAGE

Les efforts diplomatiques de l'État se concentrent sur des zones géographiques stratégiques où se jouent des enjeux majeurs tels que la paix, la stabilité, le renforcement de la démocratie ou encore la croissance économique et la transition écologique. Ces zones et sujets sont par définition évolutifs, du fait des transformations rapides de la géopolitique mondiale.

De leurs côtés, les collectivités territoriales, par leurs actions de coopération décentralisée et leurs partenariats internationaux, participent au rayonnement et à l'influence de la France. Cette diplomatie locale, à dimension humaine, permet d'intervenir de manière concrète et adaptée sur le terrain, en mettant à profit les expertises et savoir-faire locaux. Ainsi, en capitalisant sur ces relations de pair à pair inscrites dans le temps long, les collectivités territoriales contribuent significativement à la promotion des valeurs et des intérêts de la France à l'international, tout en répondant aux attentes concrètes des populations locales.

Par ailleurs, l'influence stratégique française passe également par l'implication des collectivités territoriales dans des réseaux multilatéraux. À cet égard, l'engagement de Cités Unies France et de ses élus, membres fondateurs de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), est central et mérite d'être davantage exposé et analysé. Cette dynamique doit être appréhendée à la lumière de la montée en puissance et de l'intérêt croissant de nouvelles collectivités issues de pays qui, jusqu'alors, participaient peu au mouvement municipaliste mondial, mais qui considèrent désormais ces réseaux comme des espaces d'influence particulièrement stratégiques.

Le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, poursuit l'ambition d'enrichir plus encore la diplomatie française grâce à l'engagement international des collectivités territoriales, *a fortiori* dans les zones prioritaires.

Les synergies pourront être maximisées par un cadre de collaboration structuré qu'il est nécessaire de mieux faire comprendre et de partager, dans le but de renforcer les convergences.

Aussi ce colloque poursuit-il les objectifs suivants :

1. Identifier les zones géographiques prioritaires et thématiques actuelles de l'action diplomatique de l'État ;
2. Présenter, illustrer et interroger les interventions des collectivités territoriales dans ces zones ou dans d'autres zones prioritaires de l'AICT ;
3. Rechercher des axes d'action concrets permettant d'articuler efficacement les efforts de l'État et des collectivités territoriales.

PROGRAMME

Date : 25 septembre 2026

Horaire : 9h45 – 12h30

Lieu : Palais du Luxembourg (salle Médicis)

9H45-10H00

Ouverture

- Représentant du Sénat : vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat (*à confirmer*)
- Représentant de CUF

10H00-11H00

SESSION 1 - La diplomatie française : des priorités stratégiques renouvelées ? (60')

Introduction et animation : Frédéric BLANC, Délégué-adjoint pour les collectivités territoriales et la société civile du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Ce premier temps permettra de poser le cadre global d'intervention de la diplomatie française. Il s'agira de comprendre les priorités stratégiques - géographiques et thématiques - du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Avec le regard expert de représentants du MEAE, la session permettra de partager des repères politiques, économiques et sociaux essentiels sur la zone, mais aussi sur la relation avec la France et les développements attendus de cette relation.

**Le cadre d'intervention de la diplomatie française :
Focus sur quelques priorités géostratégiques de la France**

Regard sur l'Afrique

- Marc TROUYET, Conseiller spécial coordinateur à l'agenda du renouveau, Direction Afrique et Océan Indien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

L'Afrique constitue historiquement et stratégiquement une priorité majeure : Sahel et Afrique de l'Ouest (sécurité, terrorisme, stabilité politique) ; Afrique centrale ; Corne de l'Afrique ; acuité des enjeux économiques et démographiques ; concurrence d'influences avec la Chine, la Russie, la Turquie ou les pays du Golfe.

La diplomatie française cherche aujourd'hui à redéfinir ses partenariats africains dans une logique plus partenariale.

L'espace Indo-Pacifique :

- Dana PURCARESCU, Ambassadrice chargée de l'Indopacifique au ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Depuis plusieurs années, l'Indo-Pacifique est devenu une priorité stratégique croissante :

Un espace caractérisé par la montée des contestations stratégiques : montée en puissance de la Chine ; sécurité maritime ; routes commerciales ; enjeux militaires et technologiques ; présence française avec les territoires ultramarins. La France se présente comme une « puissance indo-pacifique » : elle est une puissance résidente de l'Indopacifique, avec comme enjeux les aspects climatiques et de biodiversité, mais aussi ceux de garantir notre souveraineté, de valoriser nos collectivités ultramarines et assurer leur intégration régionale, et construire ainsi des partenariats de souveraineté avec les États de la région.

L'espace transatlantique :

- **En cours Amériques et des Caraïbes au ministère de l'Europe et des affaires étrangères (sous réserve)**

Les relations avec les États-Unis et l'OTAN demeurent fondamentales : sécurité collective ; défense ; technologies ; coordination diplomatique ; enjeux commerciaux. Les espaces maritimes globaux sont essentiels pour une puissance disposant du deuxième domaine maritime mondial.

Questions/réponses

Pause 11H00 -11H20

11h20-12H20

SESSION 2 - Des priorités stratégiques de l'action internationale des collectivités dans le cadre de la coopération décentralisée et au sein des grands réseaux mondiaux des collectivités territoriales : l'exemple de CGLU (60')

Introduction générale et animation : « Regard d'ensemble » : Virginie ROUQUETTE, Directrice générale de Cités Unies France

Les stratégies d'engagement à l'international des collectivités sont par définition plurielles. L'organisation institutionnelle de la France et la grande liberté d'action que leur offre un cadre juridique souple leur permettent de développer des coopérations d'une grande diversité dans un grand nombre de régions du monde. Toutefois, la pratique montre que des grandes tendances ou des bassins d'engagement se dessinent. Il y aurait donc, en dépit d'une pluralité de stratégies locales, une stratégie d'engagement globale des collectivités, dont CUF est autant l'acteur que le témoin.

Cette deuxième session permettra d'apporter des éclairages qui mettront à jour des tendances globales, incarnées dans des démarches particulières. Elle permettra également d'engager un dialogue avec le niveau diplomatique national, qui fera apparaître des convergences possibles ou des divergences inévitables.

Dans un souci de cohérence d'analyse, cette partie reprendra les mêmes espaces géographiques prioritaires que ceux identifiés dans la première partie. Elle donnera l'occasion d'un tour d'horizon de la coopération décentralisée française dans les principales zones d'intérêt stratégique du MEAE et ainsi d'évaluer la participation des collectivités territoriales au rayonnement et à l'influence de la France. Enfin, elle mettra en lumière la place centrale des collectivités territoriales au sein des grands réseaux mondiaux de coopération locale, CGLU notamment.

Quelques repères sur l'histoire et les raisons de l'engagement des collectivités en Afrique.

INTERVENANTS :

- L'impact des ruptures diplomatiques françaises au Sahel sur la coopération décentralisée : **Katja KRUGER, Conseillère régionale en charge des coopérations décentralisées et de la solidarité internationale au Conseil régional de Bretagne**

Quelques repères sur la coopération décentralisée dans la Région Indopacifique : Chine, Japon, Corée du Sud, Vietnam.

INTERVENANT :

- **Wilfrid BERTILE, Délégué aux relations internationales et au codéveloppement au Conseil régional de la Réunion**

L'implication stratégique des collectivités territoriales au sein des grandes réseaux mondiaux multilatéraux des collectivités territoriales.

INTERVENANT :

- **Clare HART, Vice-Présidente de Montpellier Métropole, porte-parole de Cités Unies France au sein de la commission des affaires statutaires de CGLU**

12H20-12H30

Conclusions : des convergences naturelles, possibles et souhaitables ?